

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars, à 19 heures, les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 22/02/2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Frédéric CHONIER

Mesdames Mme Yvette DA SILVA

Étaient absents : Mme Sandrine PERI

Procurations : Mme Patricia CHATAING à Mr Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Monsieur BONNOT Marc

Objet : Achat de parcelles situées sur la commune de Dorat lieudit « Chanière » - Modification

Le Président rappelle aux délégués que le SIEA dispose d'un puits de pompage sur la commune de Dorat au lieudit « Chanière ». Des parcelles situées autour de ce puits appartenant à un particulier sont en vente. Le Président pense qu'il serait opportun d'acheter ces parcelles, car celles-ci sont situées dans le périmètre de protection immédiat et/ou rapproché de l'ouvrage existant. De plus, leurs emplacements, proche du flux de la Dore permettraient dans l'avenir, de construire un deuxième puits de pompage laissant entrevoir la possibilité de secourir les communes de Puy-Guillaume et Thiers en cas de besoin. Ces parcelles ont une surface d'environ de 6ha et le

propriétaire a fixé le prix de 2000 € l'hectare, soit environ 12000 €.

Le Président propose donc au Comité d'acquérir ces parcelles.

Après l'exposé du Président, le comité à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Président à acheter ces parcelles.
- Autorise le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 02 mars 2022

Le Président,
Guy PRADELLE

